



# L'attractivité résidentielle du sud Alsace

## Quelles définitions de l'attractivité résidentielle ?

L'attractivité résidentielle se laisse difficilement définir. Il est possible, dans l'absolu, de dire qu'un territoire qui perd de la population est peu attractif. Il est incapable de retenir sa population, de la renouveler et d'en attirer une nouvelle.

Mais cette affirmation doit être relativisée. En effet, certains quartiers, dans les villes notamment, perdent beaucoup de population. Pourtant, ils sont très attractifs... pour certaines catégories de population. Dans le cas d'un processus de gentrification, où une population plus favorisée remplace une population moins favorisée, l'attractivité du territoire ne peut se mesurer uniquement en termes d'évolution quantitative de la population. Plus largement, le fait que certains territoires perdent de la population peut avant tout refléter une stratégie locale visant à maîtriser le peuplement et les catégories de population autorisées à s'installer. Ce genre de stratégie a bien été analysé par Eric Charme qui les décrit sous le terme de « clubbisation » des territoires.

Cela conduit, au plan méthodologique, à analyser l'attractivité des territoires de deux points de vue. Quantitatif et qualitatif. L'hypothèse est faite que **les caractéristiques territoriales et les caractéristiques sociales se croisent, ce qui explique que certains territoires sont plus ou moins attractifs et pour certaines catégories de population plus que d'autres.**

## Le bien-être collectif comme gage d'attractivité ?

Ce qui ouvre la voie à une autre question, relative aux raisons de la plus ou moins forte attractivité des territoires. Là aussi, plusieurs approches sont possibles. L'une, courante, consiste à partir des aménités qu'offrent les territoires. Il est ainsi possible de compiler tous les services qu'offrent les territoires pour en déduire leur attractivité. Cette démarche n'a pas été retenue. La présence d'une université, de différents services, d'offres commerciales etc. peuvent sans doute jouer un rôle dans l'attractivité globale d'un territoire. Mais si, comme c'est le cas en sud Alsace, ces services sont accessibles aisément en tout point du territoire, alors la quantité d'équipements et services disponibles ici ou là ne peut expliquer pourquoi les personnes choisissent de s'installer dans l'un ou l'autre de ces lieux. **L'hypothèse testée est que l'attractivité des territoires du sud Alsace peut être mise en relation avec le bien-être collectif qui y prévaut.**

Au croisement de ces deux questions et des différentes méthodes mises en œuvre pour explorer les hypothèses émises, ce document attire l'attention, d'une part, sur **les effets de spécialisation sociale des différents territoires** composant le sud Alsace ; d'autre part, sur **l'importance de la performance de ces territoires en termes d'emploi.** Les deux points étant étroitement liés.



# I. En termes quantitatifs

## Les soldes migratoires

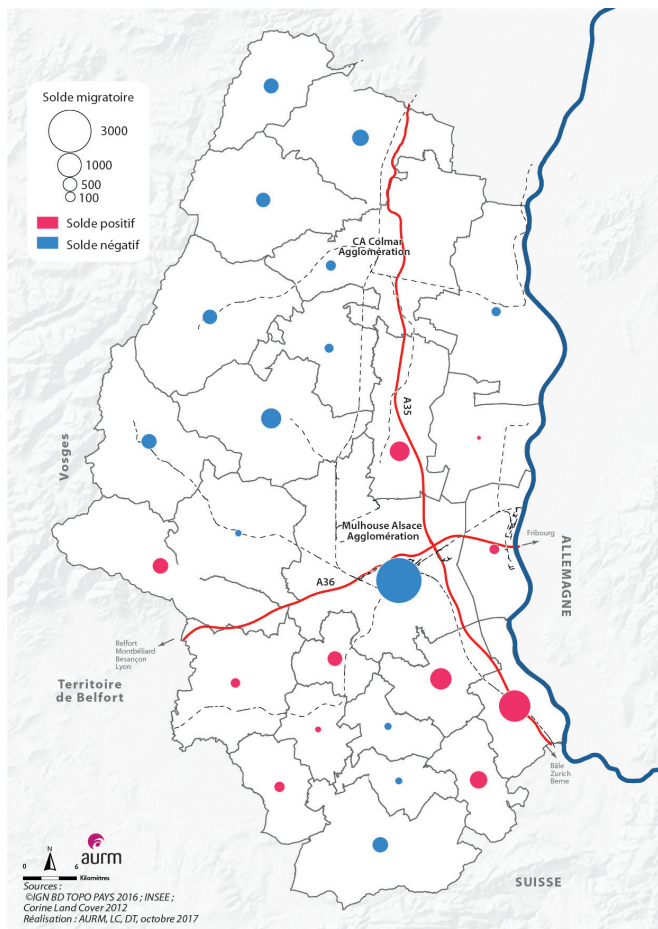
Plus qu'aux données globales portant sur l'évolution de la population, il convient de s'intéresser aux soldes migratoires pour approcher l'attractivité des territoires.

Dans le Haut-Rhin, l'étude du solde migratoire laisse à penser qu'il y a eu un retournement de tendance.

Sur les périodes 1990-1999 et 1999 et 2008, le solde migratoire est positif. Le département attire donc plus de personnes qu'il n'en part. Changement radical **sur la période 2008-2013, où le solde migratoire devient négatif**. 4 900 personnes sont venues vivre dans le Haut-Rhin, quand 7 000 habitants l'ont quitté.

Tous les EPCI ne sont pas également concernés. La Communauté de Mulhouse et celles situées dans la partie nord connaissent beaucoup plus souvent un solde migratoire négatif que les Communautés situées au sud du département.

### Des dynamiques très contrastées en termes de solde migratoire entre le nord et le sud du département



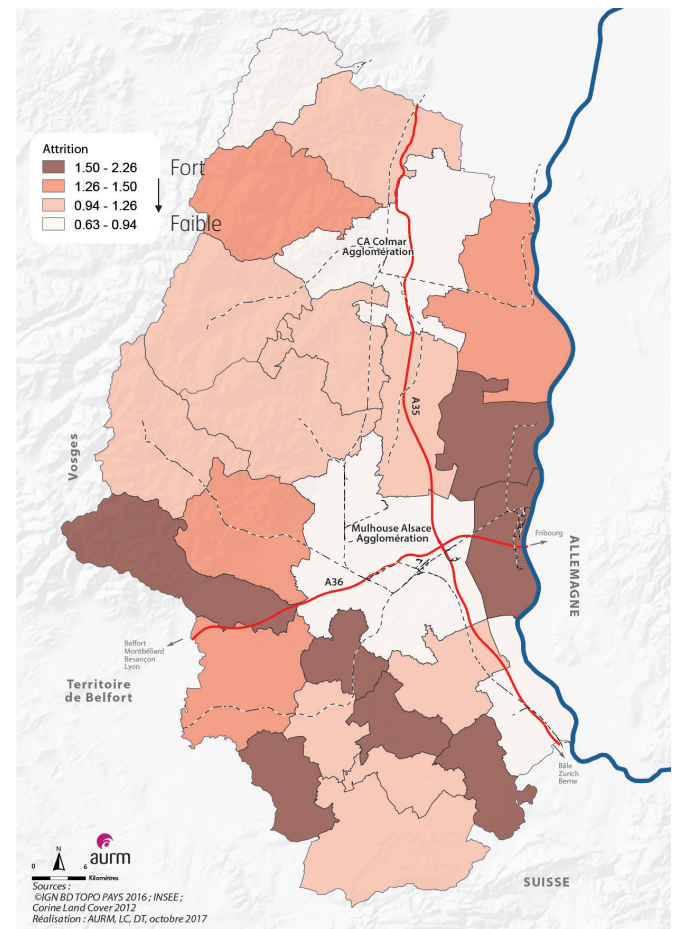
Pour des raisons de méthode et comme les données exploitées portent généralement sur la période 2008-2013, le choix a été de garder les périmètres des EPCI valables en 2016.

## Les mobilités résidentielles

L'analyse des choix résidentiels des ménages résidant dans le Haut-Rhin et changeant d'EPCI de résidence fait ressortir:

- d'une part, que certains territoires connaissent un fort renouvellement de leur population. En général, au jeu des arrivées et départs de ménages, ils gagnent en population alors que d'autres, s'ils sont à peu près capables de retenir leur population, ne sont pas en mesure d'en attirer une nouvelle.
- D'autre part, que **les territoires situés en bord de Rhin et sur un axe Belfort/Bâle sont des territoires de choix lors des déménagements**.
- Enfin et surtout, que **les centres urbains font l'objet d'une fuite diffuse de leur population**. Les ménages sont nombreux à quitter ces agglomérations pour aller s'installer dans des plus petites centralités, voire en milieu rural. C'est un signe de faible attractivité des espaces urbains qui doivent s'interroger sur leur offre d'urbanité pour retenir leur population et en attirer une nouvelle.

### Les territoires rhénans et sur l'axe Belfort-Bâle choix privilégiés lors des déménagements au sein du Haut-Rhin



Le taux d'attrition rapporte les entrées sur un territoire aux sorties de ce territoire. Plus il est faible, plus il indique que les sorties sont supérieures aux entrées.



## Les migrations alternantes

Les navettes que les personnes font pour aller travailler sont aussi indicatrices de l'attractivité des territoires. Les personnes acceptent de supporter les coûts (temps et coût monétaire) de leurs déplacements, parce qu'elles préfèrent vivre ailleurs que là où elles travaillent.

Les résultats diffèrent nettement selon que l'on considère les navettes en volume (nombre de naveteurs) ou en part relative.

En volume les principaux centres urbains sont bien sûr les principaux attracteurs de travailleurs. Il est donc possible de dire qu'ils sont peu attractifs. De nombreuses personnes préfèrent, tout en y travaillant, résider ailleurs, dans des lieux plus attractifs donc. Une autre conséquence est que la plupart des EPCI du Haut-Rhin apparaissent comme des territoires résidentiels, dont la population travaille ailleurs. C'est approche n'est pas la plus pertinente qui soit.

Il est préférable d'aborder la question en termes relatifs. En rapportant les naveteurs sortants à la population active du territoire de sortie et les naveteurs entrants aux emplois disponibles dans le territoire de travail, on aboutit à trois résultats majeurs.

### Une typologie des territoires

**Les territoires résidentiels** (en vert ci-dessous) offrent peu d'emplois à des non résidents et les résidents sortent en masse pour travailler ailleurs. C'est particulièrement vrai dans l'est du Sundgau, très attractive résidentiellement.

**Les territoires spécialisés** (en bleu), comme Illfurth et L'ex Communauté Porte de France Rhin Sud, offrent de nombreux emplois à des non résidents. Mais la spécialisation de leur tissu économique oblige une bonne partie de la population active résidente à aller travailler à l'extérieur.

**Les territoires «redistributifs»** (en jaune) qualifiés de la sorte parce qu'une partie relativement importante de leur population active travaille sur place et se voit renforcée par un nombre relativement important de non résidents.

		Redistribution		
		Faible	Moyenne	Forte
Dépendance	Faible	Val d'Argent Munster Guebwiller Mulhouse Ribeauvillé	Colmar Trois frontières	Thann Cernay
	Moyenne	Dannemarie Saint Amarin Kaysersberg Jura alsacien	Doller Largue	Brisach Rouffach Centre du HR Altkirch
	Forte		Sierentz Hundsbach Ill et Gersbach Porte Sundgau Essor du Rhin	Porte de France Illfurth

La redistribution correspond à la part des emplois du territoire qui sont tenus par des non résidents. La dépendance correspond à la part des actifs d'un territoire qui quittent leur territoire de résidence pour aller travailler ailleurs

**Les territoires auto-centrés** (en rose) où une partie importante de la population active travaille sur place et qui n'offrent qu'une part relativement modeste d'emplois pour les non résidents. Il s'agit en premier lieu des agglomérations de Guebwiller, Mulhouse, Colmar ou Trois Frontières qui réussissent à loger la majeure partie de leurs actifs.

### Les territoires faiblement insérés dans les flux

Avec un faible volume d'emploi et de population, ces territoires offrent peu d'opportunités à l'extérieur et leur population sort relativement peu pour travailler à l'extérieur.

### Un nécessaire questionnement sur les territoires hors flux

Les plus petits territoires, excentrés, comme Saint Amarin, Jura alsacien, Largue... devraient faire l'objet d'une attention redoublée. Il peut en effet s'agir de territoires qui ont un tissu riche d'activités agricoles, artisanales, de proximité, raison pour laquelle la population n'a que peu besoin de sortir pour travailler. Mais il peut aussi s'agir de territoires en déshérence, qui se vident de leurs emplois comme de leur population. Raisons pour lesquelles il y a peu d'actifs qui sortent de ces territoires pour travailler, et que les actifs extérieurs à ces territoires n'ont aucune raison de venir y travailler.

En d'autres termes, avec cette approche en termes relatifs, contrairement à une approche en volume, il est possible de **repérer les territoires les plus fragiles, parce que situés à l'écart des flux**. Cette approche permet également de **dessiner les contours des systèmes urbains** et voir jusqu'où s'étend leur influence.

### Repenser les modes de mobilité, non concentriques

Avec une approche en volume, les plus importants flux étant à destination des centres urbains, c'est vers eux que doivent converger les réseaux de transport.

L'approche relative nuance cette conception de l'organisation de l'espace, en mettant en avant **d'autres polarités qui offrent des emplois à leur environnement**. Elles sont au nombre de 7 dans le Haut-Rhin, Mais comme l'approche en volume a jusqu'à présent dominé, elles ne sont pas forcément très bien desservies.

L'un des résultats peut en être que les emplois disponibles dans ces polarités peuvent être inaccessibles aux personnes en recherche d'emploi. Elles sont concentrées dans les centres urbains les plus importants et souvent ne disposent pas de véhicule individuel. Elles se trouvent de ce fait «piégées» dans les espaces centraux, sans moyen d'accéder aux emplois potentiellement disponibles dans les territoires redistributifs.

Une application à plus large échelle (Région Grand Est) permettrait d'affiner ces méthodologie et hypothèse et, en renouvelant notre regard sur l'organisation du territoire, de **réfléchir aux moyens de réduire ce désapariement spatial**.

## II. Au plan qualitatif

Il s'agit maintenant de savoir pour qui, quelles catégories de population, ces territoires sont ou non attractifs.

### Les mobilités résidentielles

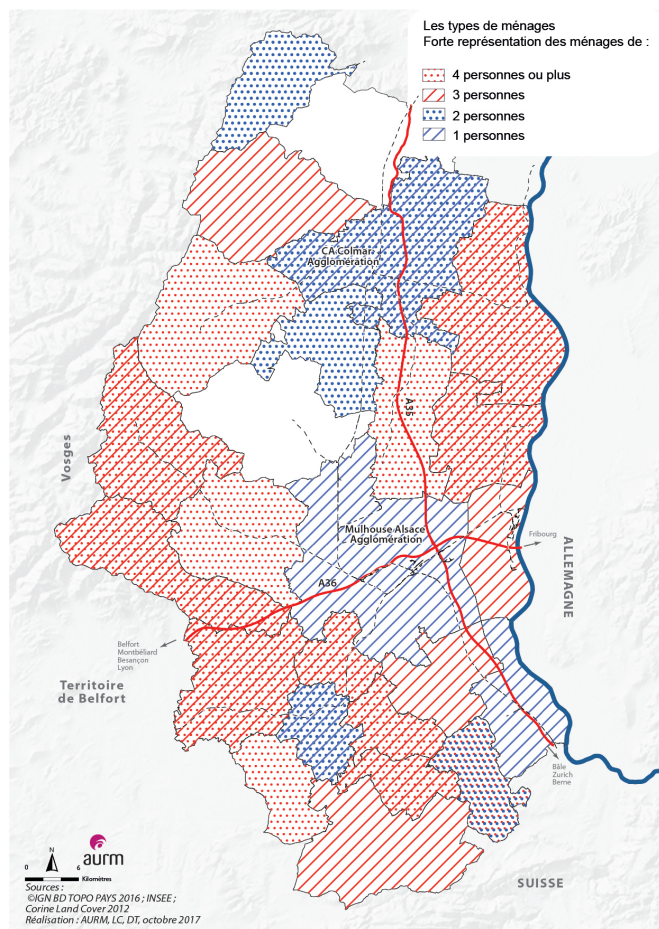
Les mobilités résidentielles ont été analysées au filtre, d'une part, de la composition des ménages ayant déménagé, d'autre part des catégories socio-professionnelles ayant déménagé.

### La taille des ménages influe sur le choix de la nouvelle résidence

L'analyse de la composition des ménages qui quittent leur EPCI de résidence pour un autre montre une partition entre **les centres les plus urbains, attractifs pour les personnes seules ou les couples** et les territoires plus périphériques, attractifs pour les ménages composés de trois personnes et plus.

En un mot, **les familles délaissent les centres urbains** et la question qui se pose est de savoir qu'elle offre d'urbanité et de logements serait à même de mieux retenir ces familles.

#### Petits ménages en ville, grands ménages « à la campagne »...

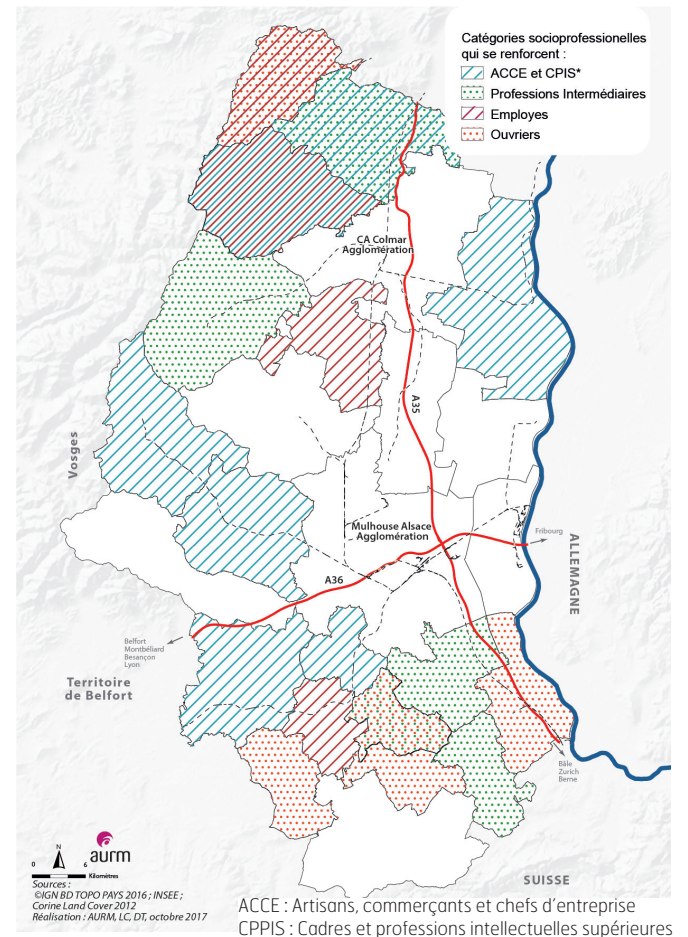


Les deux territoires restés vierges ne sont privilégiés ou rejetés par aucune catégorie de ménages.

## Les choix résidentiels diffèrent selon les CSP

**Les territoires n'attirent pas tous les mêmes CSP.** Il y a une disjonction entre les territoires où, au jeu des départs et arrivées de ménages, les CSP+ et les professions intermédiaires se renforcent et ceux où le poids des ouvriers et des employés se renforce. Il y a très peu de chevauchements entre les deux.

#### Des territoires attractifs pour...



Pour établir cette carte, un taux d'attrition a été calculé pour chacune des CSP de chaque EPCI. Ce taux a ensuite été rapporté au taux d'attrition global de l'EPCI, pour savoir comment évoluait le poids de chaque CSP au jeu des mobilités résidentielles. La méthodologie est la même concernant l'analyse de la composition des ménages (carte de gauche).

D'une manière générale, les territoires de l'ouest ou situés sur la banane Belfort/Bâle, sont plus attractifs pour les cadres et professions intermédiaires. Au nord, seules les Communautés de Brisach et Ribeauvillé sont dans ce cas.

Le poids des ouvriers se renforce dans la partie ouest du Sundgau, dans la Communauté des 3 Frontières, dans l'extrême nord du département. Et l'analyse montre que généralement quand un type de CSP se renforce, c'est au détriment de l'autre catégorie socio-professionnelle. **La spécialisation sociale des territoires tend donc à se renforcer.**

## Les femmes ont-elle leur mot à dire ?

L'hypothèse, convergente avec la littérature sur le sujet, a été faite que les femmes jouaient un rôle important dans le choix du lieu de résidence. Logiquement, elles devraient préférer les territoires qui leur offrent le plus d'opportunités.

Pour en juger, plusieurs indicateurs de participation des femmes à la vie économiques ont été analysés. Ils sont relatifs à l'accès à l'emploi (taux d'activité, de chômage) et aux conditions d'emploi (stabilité, statut professionnel, revenus).

### Les opportunités offertes aux femmes ne sont pas spatialement neutres

**Les villes par exemple offrent aux femmes des conditions d'accès à l'emploi très dégradées.** L'ouest du Sundgau et les vallées vosgiennes offrent quant à eux des conditions d'emploi médiocres.

C'est au sud est du département que l'on va trouver le plus de femmes ayant le statut cadre, mais aussi la plus forte part de femmes travaillant à temps partiel.

Toute proportion gardée, les espaces les plus favorables à la participation des femmes à la vie économique sont situés autour de Colmar et sur l'axe Belfort-Bâle.

Les espaces les moins favorables sont situées dans les vallées vosgiennes et dans une bande de communes, à hauteur de Mulhouse, allant du piémont au Rhin.

### La situation des femmes est toujours plus défavorable

Il peut arriver qu'ici où là, la situation des femmes soit meilleure sur l'un ou l'autre des indicateurs que celle des hommes. Cependant, en règle générale, leur taux d'activité est plus faible, elles sont plus au chômage, elles bénéficient moins que les hommes d'emplois stables, elles travaillent massivement à temps partiel et ont des revenus nettement plus faibles, y compris pour les cadres, que celui des hommes.

D'où l'idée de reconsidérer la question non plus en volume (part des femmes au chômage etc), mais en termes d'inégalités entre femmes et hommes. Ces inégalités ont été calculées pour chacun des indicateurs, puis ont été synthétisés pour faire ressortir les lieux où les inégalités de genre sont les plus ou moins fortes.

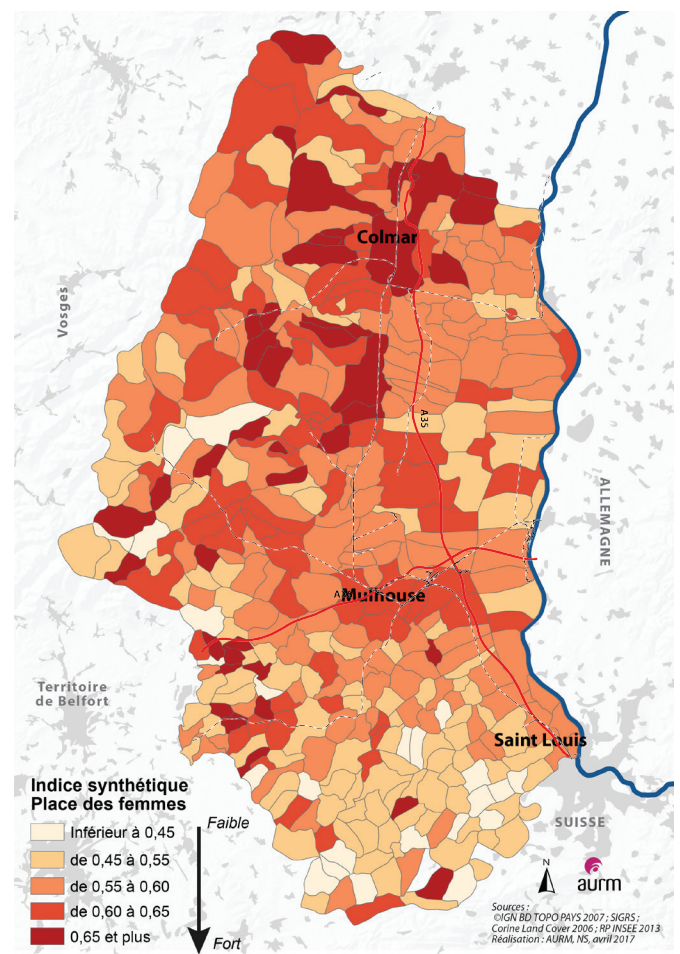
### Un indice synthétique d'inégalités

Le niveau d'inégalités femmes/hommes est moindre dans une large couronne autour de Colmar.

Le centre du département est en situation intermédiaire. A Mulhouse par exemple, les femmes sont concernées par le chômage, le travail à temps partiel et plus précaire, mais les hommes le sont aussi. Le niveau d'inégalité n'est donc pas très élevé.

Les niveaux les plus élevés d'inégalités se trouvent dans le sud des vallées vosgiennes, en bord de Rhin et dans le sud du département

## L'indice synthétique d'inégalité entre les femmes et les hommes révèle des situations paradoxales



Il s'agit d'un indicateur synthétique normalisé et ordonné de 0 à 1, obtenu en faisant la moyenne non pondérée des scores obtenus à chacun des indicateurs. Plus le score est faible, plus le niveau d'inégalité entre hommes et femmes est élevé. Un score élevé ne signifie pas qu'il y a pas d'inégalités femmes-hommes, mais que la situation est moins dégradée qu'ailleurs.

### Une situation paradoxale

Dans l'absolu, il vaut mieux, quand on est une femme, habiter dans le Sundgau. Il y a peu de femmes au chômage, elles sont bien plus souvent cadres et en CDI avec un niveau de salaire élevé. Mais c'est aussi dans le Sundgau que le niveau d'inégalités est le plus élevé. La part des hommes cadres est encore plus élevée, ils travaillent nettement moins à temps partiel et ont des revenus encore plus élevés que les femmes...

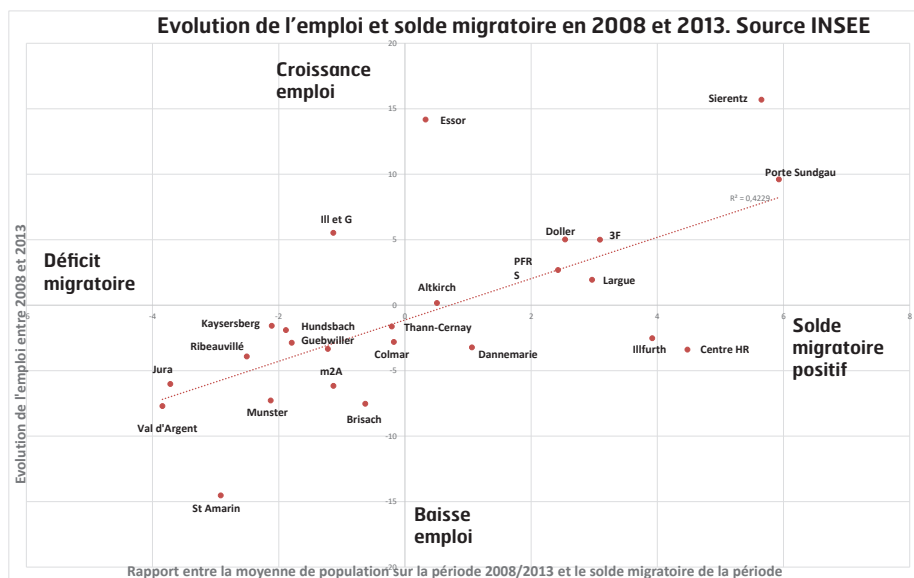
Contrairement à l'hypothèse de départ, ces territoires sont aussi, d'une manière générale, les plus attractifs. L'inégalité ne jouerait donc pas en défaveur de l'attractivité. Sauf à considérer que ces territoires sont aussi ceux qui, lors de migrations résidentielles ont les taux de sorties les plus élevés. Bref, des territoires qui retiennent difficilement leur population. Peut-être parce que les opportunités dont les femmes peuvent y bénéficier sont insuffisantes.

### III. Quels éléments d'explication d'une plus ou moins forte attractivité ?

#### Solde migratoire et emploi sont liés

Le croisement des soldes migratoires et de l'évolution de l'emploi dans les différents EPCI fait apparaître que **plus la situation de l'emploi est favorable, plus le solde migratoire est positif, et inversement**. D'une manière générale, plus les territoires ont perdu de l'emploi et plus ils ont perdu de population.

Quatre EPCI s'éloignent de cette généralité : Centre du Haut-Rhin, Illfuth, Essor du Rhin et Ill et Gersbach. Pour les deux premiers, le solde migratoire positif est bien plus important que ce que laisserait présager l'évolution de l'emploi, pour les deux autres, au contraire, l'évolution de la population est bien en deçà de leur performance en termes d'emploi.



S'il est fait abstraction de ces 4 territoires, alors la relation entre emploi et solde migratoire est très forte (coefficient de corrélation = 0,78). Ce qui a une implication simple en termes de politique d'aménagement. **Il ne sert à rien, pour les territoires peu attractifs, d'opter pour une politique volontariste en termes de logements** par exemple. Ce n'est pas parce qu'il y a plus d'hectares ouverts à l'urbanisation, des logements à un prix abordable etc que la population restera ou sera encline à venir. C'est d'abord en offrant de l'emploi. **Si politique il y a, elle doit consister en une politique de développement économique apte à générer une dynamique d'emploi positive.**

#### Une approche plus large : l'indice de bien être collectif

L'indice de bien être collectif élaboré a été inspiré des travaux menés ces dernières années par l'ex Région Nord Pas de Calais. Il est composé de trois types d'indicateurs :

- **des indicateurs de revenus** dont il ressort que **les aires les plus urbaines connaissent les situations les plus dégradées**. Mais elles sont rejointes par les Communautés de Munster et du Val d'Argent qui connaissent des situations spécifiques.

A l'opposé, l'est du Sundgau, sans grande surprise, connaît une situation favorable, avec des revenus supérieurs et nettement moins de ménages démunis, bénéficiaires du RSA.

- **Des indicateurs d'emploi**, qui reprennent (comme pour l'indice synthétique de participation des femmes à la vie économique) des indicateurs liés à l'accès à l'emploi et des indicateurs liés à la qualité de l'emploi. Là aussi,

**les territoires les plus urbains, ainsi que certaines vallées vosgiennes, ont les moins bons scores.** De même, la partie sud du département présente plutôt des scores élevés.

Mais on s'aperçoit que la façade rhénane a, au plan de l'emploi, des scores élevés également. Même chose pour les Communautés de Ribeauvillé et Kaysersberg. Les indicateurs d'emploi «corrigent» donc les indicateurs de revenus qui sur-valorisent la proximité de la Suisse où la part du temps partiel est très élevée. Et cela permet de mettre en lumière que **les territoires en bord de Rhin n'offrent pas de tels salaires, mais de bonnes conditions d'emploi.**

Naturellement, les indices d'emploi et de revenus sont liés car, de façon générale, plus la situation de l'emploi est favorable, plus les indices de revenu sont bons. Et inversement.

- **Des indicateurs «sociaux»**, soit la part de la population sans diplôme et un indicateur de mixité sociale.

L'indicateur de diplôme montre que dans la partie nord du département, la part des personnes sans diplôme est relativement faible. Contrairement à Mulhouse, la vallée de la Thur et la partie ouest du Sundgau. On retiendra surtout que l'indicateur de «sans diplôme» est fortement corrélé avec l'indice d'emploi. **Une partie importante de la population sans diplôme va souvent de pair avec une situation de l'emploi dégradée.**

En amont donc d'une politique de développement économique visant à favoriser le développement de l'emploi, il convient de **focaliser l'effort sur la réussite pédagogique, la lutte contre les sorties prématurées du système éducatif**. La politique de formation et l'orientation scolaire apparaissent donc comme primordiales.

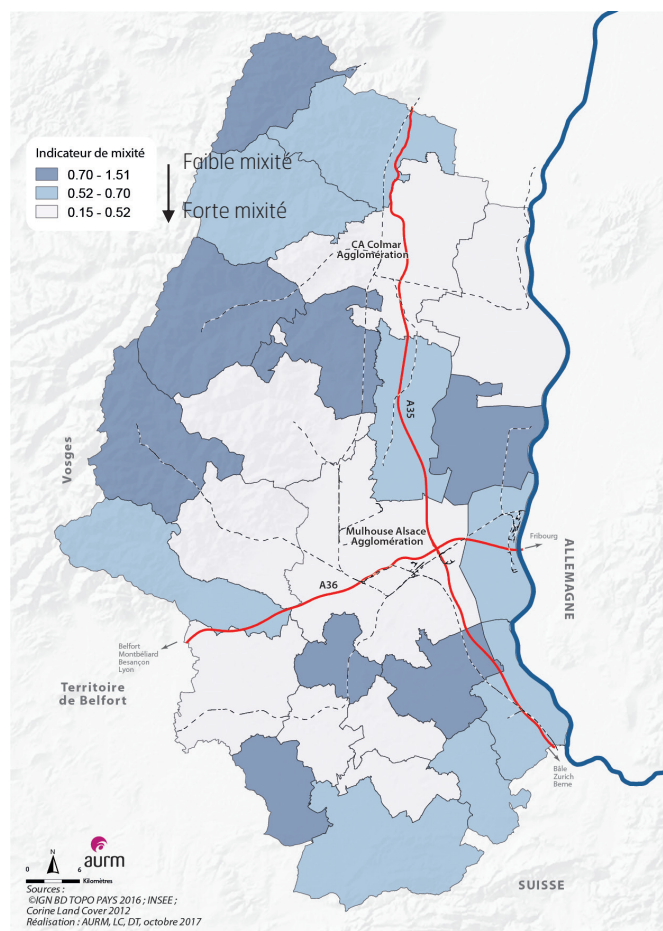


Le calcul d'un indicateur de mixité sociale fait d'abord ressortir **la spécificité de la Communauté mulhousienne, qui accueille un grand nombre de personnes sans activité professionnelle**, ce qui peut expliquer ses piètres résultats sur les indicateurs de revenus et d'emploi.

Recentré sur les population actives, l'indicateur de mixité sociale fait apparaître, d'une part, que **les territoires les plus urbains sont aussi les plus mixtes socialement**. m2A ayant la plus forte mixité sociale. Le territoire est en capacité d'accueillir aussi bien les catégories dites «populaires» que les catégories sociales dites «supérieures».

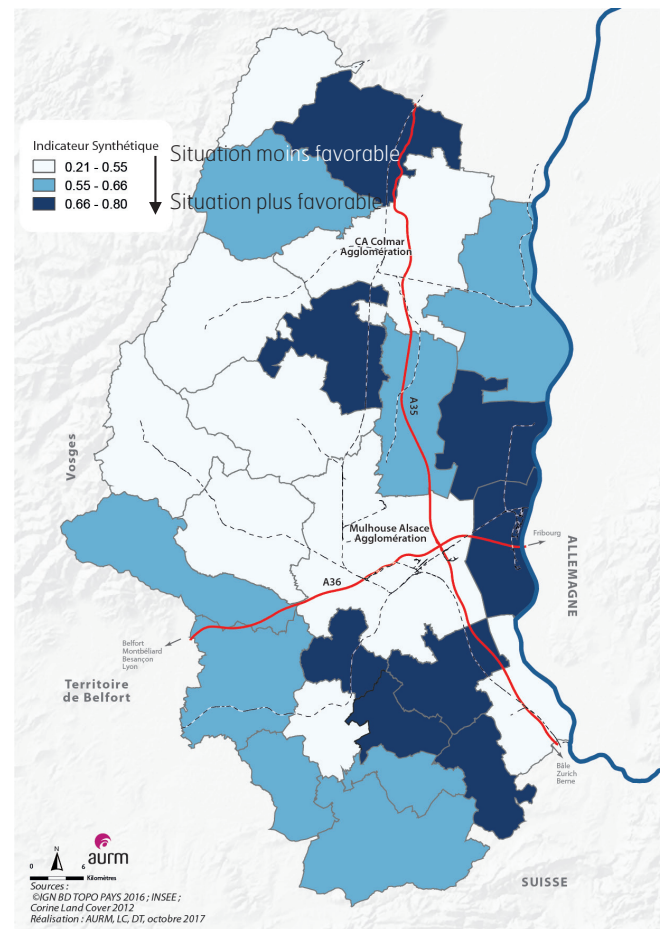
D'autre part, qu'il existe bien **une partition entre les territoires qui accueillent de manière privilégiée les ouvriers et employés et ceux qui accueillent plutôt des cadres et professions intermédiaires**. De manière générale, quand l'une de ces catégories est sur-représentée, l'autre est sous représentée, ce qui leur vaut de connaître une faible mixité sociale.

**Une faible mixité sociale dans les Vosges et sur les pourtours sud est, mais avec une composition sociale très différente.**



L'indice de mixité sociale repose sur une analyse des CSP sur et sous représentées. Plus l'indice est élevé, plus la mixité sociale est faible. Dans certains cas (les vallées vosgiennes par exemple), la mixité est faible parce que les catégories «ouvriers» et «employés» sont sur-représentées ; dans d'autres (Illfurth ou Sierentz par exemple), la faible mixité est due à la sur-représentation des «cadres et professions intellectuelles supérieures»

**L'indice synthétique de bien être collectif est un assez bon marqueur de l'attractivité territoriale**



L'indice synthétique de bien être est une moyenne non pondérée des scores obtenus aux différents indicateurs de revenus, d'emploi et «sociaux»

La synthèse des indicateurs de revenus, d'emploi et «sociaux», prend la forme d'un indice synthétique de bien être collectif qui fait apparaître trois types de territoires.

**Les territoires constitués autour d'un pôle urbain ont les indices les plus faibles** (Colmar, Mulhouse, Guebwiller, Saint Louis, Altkirch et Thann-Cernay), alimentés par une situation de l'emploi dégradée. Il s'ensuit des revenus faibles, pour une population par ailleurs peu qualifiée.

Ces territoires sont rejoints par les vallées de Munster, de Saint Amarin et du Val d'Argent, davantage touchées par le chômage et la précarité de l'emploi qui concerne une population plutôt ouvrière, peu mixte et peu formée.

**La partie la plus au sud du département a des indices de bien être assez élevés** grâce aux revenus tirés de la Suisse et de bons indicateurs d'emploi, pour une population généralement formée, notamment dans la partie sud est, la partie sud ouest étant plus contrastée.

**Le centre est du département présente également un bon indice de bien être.** Les indicateurs de revenus n'y sont pas les meilleurs, mais les inégalités y sont faibles, les indicateurs d'emplois y sont plutôt bons, avec peu de précarité pour une population ayant un certain niveau de formation.



**Pour conclure**, le croisement de cet indice synthétique avec le solde migratoire des EPCI montre un lien assez robuste.

- Les territoires qui ont le moins bon indice de bien être sont aussi ceux dont les évolutions démographiques tendent à être négatives.

- A l'inverse, lorsque l'indice de bien être est élevé, les résultats en termes de solde migratoire sont plutôt positifs.

Quelques territoires s'écartent toutefois de cette règle générale.

- Saint Louis et Centre du Haut-Rhin jouissent d'une «rente». Quoique leur indice de bien être soit faible, ils enregistrent un solde migratoire positif. Saint Louis bénéficie de la proximité de la Suisse et d'un pôle d'emploi qui, durant les années post-crise, se maintenait voire créait des emplois.

Ils sont rejoints par m2A qui joue son rôle d'agglomération centrale et continue d'être attractive pour certaines catégories de population.

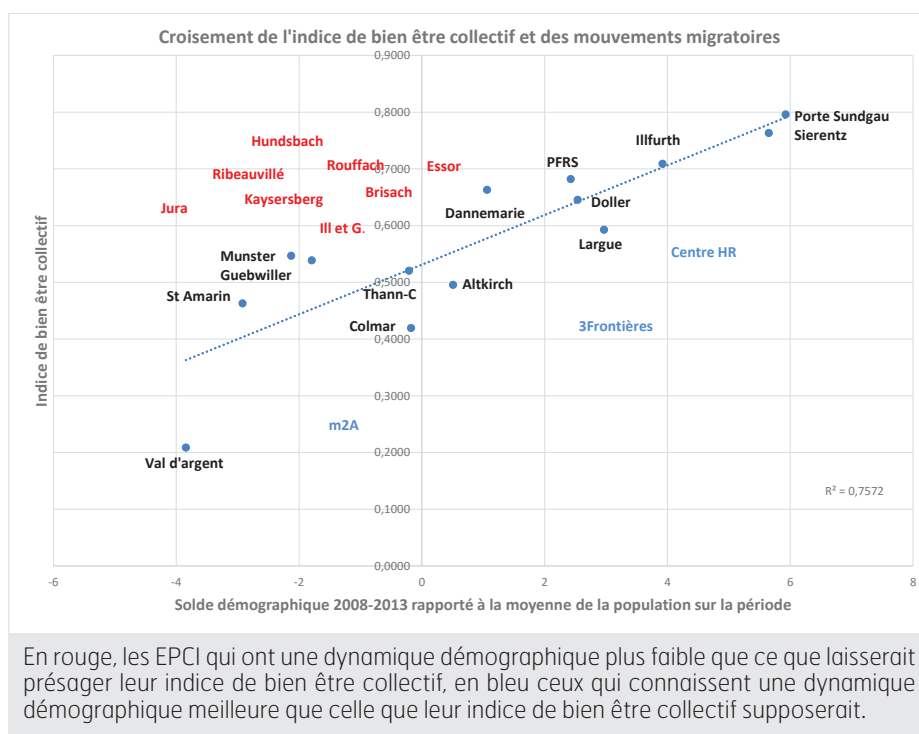
Au-delà donc de la situation de l'emploi que connaissent ces territoires, ils se montrent relativement attractifs au plan résidentiel, sont capables de retenir ou d'attirer de la population. Au vu de son indice de bien être, la situation démographique de m2A devrait être nettement plus défavorable.

- Huit EPCI naviguent à contre-sens. Leur indice de bien être est moyen ou bon, mais leurs «performances» démographiques sont faibles. A tout le moins, ces territoires ne tirent pas totalement profit de leur potentiel de situation.

Au sud du département, la Vallée de Hunsbach, du Jura, et, dans une moindre mesure d'Ill et Gersbach,

bien qu'ayant des indices de bien être élevés, ont des soldes migratoires négatifs. Ce sont des territoires qui attirent de la population, mais qui ne la retiennent pas. Rien n'interdit de penser (l'hypothèse mériterait d'être testée) que le fait de n'offrir que peu d'opportunités aux femmes qui y sont en situation de très forte inégalité n'est pas neutre. Le fait que ces territoires, un peu excentrés, n'offrent pas d'aménités permettant de concilier vies familiale et professionnelle, pourrait alors expliquer leur faible capacité à retenir leur population.

Au nord du département, les Communautés vinicoles et touristiques de Ribeauvillé, Rouffach, Brisach et Kaysersberg ont des indices de bien être allant de moyen à élevé, mais connaissent des soldes migratoires négatifs. L'usage des sols, éventuellement leur prix, tout comme la volonté de ne pas se développer outre mesure peuvent peut-être expliquer ces situations.



Retrouvez l'intégralité de l'étude sur [www.aurm.org](http://www.aurm.org)

Est également disponible le volume consacré en 2016 au volet économique de l'attractivité du sud Alsace : «Compétitivité et attractivité du territoire»,

<https://www.aurm.org/document/competitivite-et-attractivite-du-territoire-diagnostic-territorial-2016/show>

Document réalisé par L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne  
[www.aurm.org](http://www.aurm.org)

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE  
Tél : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Didier Taverne,  
[didier.taverne@aurm.org](mailto:didier.taverne@aurm.org)

Reproduction autorisée avec mentions précises de la source et la référence exacte.